

L'économie forestière de la nation crie de Little Red River

Priorisation des modes de production

The Forest Economy of the Little Red River Cree Nation

Prioritizing Formal and Informal Modes of Forest Production

David C. Natcher

Volume 36, numéro 2-3, 2006

Les premières nations et la forêt

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081857ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081857ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Natcher, D. (2006). L'économie forestière de la nation crie de Little Red River : priorisation des modes de production. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(2-3), 71-78. <https://doi.org/10.7202/1081857ar>

Résumé de l'article

Plus de six cents communautés autochtones sont établies dans les régions forestières boréales et tempérées du Canada. La participation de ces communautés à l'industrie forestière est donc considérée par plusieurs comme étant la meilleure façon pour elles de devenir autosuffisantes sur le plan économique. Malgré cette possibilité, les peuples autochtones continuent à souffrir d'une sous-représentation dans l'accès à l'emploi et à la formation dans l'industrie forestière. En s'appuyant sur des travaux de recherche portant sur la nation crie de Little Red River en Alberta, cet article identifie quelques uns des facteurs qui empêchent les Cris de cette nation de participer plus pleinement à l'industrie forestière. L'auteur soutient qu'en dépit des efforts des gouvernements et de l'industrie forestière, l'engagement des gens de Little Red River dans la foresterie commerciale conventionnelle continuera à être limité. Cela s'expliquerait par la faible valeur sociale que les Cris attribuent à l'emploi dans le secteur forestier et par le fait qu'ils continuent d'accorder la priorité aux modes informels de production forestière tels que les activités liées à la chasse et à la pêche.



L'économie forestière de la nation crie de Little Red River

Priorisation des modes de production

David C. Natcher

Memorial
University of
Newfoundland
St-John's,
Terre-Neuve

*Traduit de
l'anglais par Marie
Saint-Arnaud*

PLUS DE SIX CENTS communautés autochtones sont établies dans les régions forestières boréales et tempérées du Canada. La participation de ces communautés à l'industrie forestière est donc considérée par plusieurs comme étant pour elles la meilleure occasion de devenir autosuffisantes économiquement. À travers un tel engagement, les peuples autochtones pourraient commencer à renverser les conditions de dépendance qui ont longtemps caractérisé leur relation avec les gouvernements (Parsons et Prest 2003) et à regagner un certain contrôle sur leurs terres traditionnelles (Anderson 1997). Malgré ce potentiel, la participation autochtone à l'industrie forestière demeure limitée. Principalement en raison de lacunes dans les domaines de l'éducation et de la formation et du faible niveau de leur exposition aux expériences industrielles et commerciales, les peuples autochtones continuent à souffrir d'une sous-représentation dans l'accès à l'emploi et à la formation dans l'industrie forestière (AHRDCC 2001). En conséquence, les autochtones du Canada ne peuvent pas encore compter sur une pleine participation au développement des ressources naturelles sur leurs territoires traditionnels.

Même si elle génère plus de soixante-quatorze milliards de dollars en production annuelle, l'industrie forestière canadienne agit à titre de principal secteur économique pour seulement un pour cent des communautés autochtones, dont les trois quarts se trouvent en Colombie-Britannique (Wilson et Graham 2005)¹. Compte tenu de l'emploi réel, les

peuples autochtones n'occupent que 4 % des 376 000 emplois (soit 15 040) créés par l'industrie forestière du Canada (IBC 2005). Cette situation n'a pas contribué à résoudre le problème des hauts niveaux de chômage que l'on retrouve parmi de nombreuses communautés autochtones situées dans les régions forestières productives au Canada.

Alors que les ressources naturelles qui sont associées aux régions boréales et tempérées continuent à alimenter les économies rurales, les bénéfices qui dérivent de la forêt n'ont pas été partagés également, ce qui a entraîné un écart économique et social considérable entre les autochtones et les non-autochtones. Ainsi, pour la majorité des communautés autochtones du Canada, l'industrie forestière a peu contribué au développement de l'emploi et de la formation. De même, les bénéfices économiques habituellement associés à la foresterie ont eu peu de retombées tangibles pour les communautés autochtones en quête de changement.

En s'appuyant sur nos travaux de recherche concernant la nation crie de Little Red River (NCLRR) en Alberta, cet article s'attaque aux facteurs causaux qui peuvent limiter l'engagement autochtone dans l'industrie forestière. En explorant les barrières systémiques, institutionnelles et culturelles qui empêchent l'accès de la NCLRR au secteur forestier, nous identifions certains obstacles qui pourraient miner la participation réelle des autochtones aux opérations forestières. En conclusion, nous suggérons qu'en dépit des efforts réalisés

par l'industrie, les gouvernements et certaines organisations autochtones, la participation de la NCLRR à la foresterie commerciale conventionnelle continuera à être limitée par la faible valeur sociale que les Cris de Little Red River attribuent à l'emploi dans le secteur forestier et par la priorité qu'ils continuent à accorder aux modes de production informels associés aux activités de subsistance.

CONTEXTE

La nation crie de Little Red River est établie au sud des monts Caribou, dans la région du cours inférieur de la rivière de la Paix, dans le centre-nord de la province canadienne de l'Alberta. Traditionnellement, cette nation utilisait et occupait un territoire qui couvrait 70 000 km² dans le nord de l'Alberta. Ce n'est qu'à partir des années 1950 que leur mobilité saisonnière et leurs schèmes de résidence ont commencé à changer alors que l'économie de marché, l'instruction et la religion prenaient une plus grande importance dans la vie de ses membres. Au cours des trente années suivantes, la mobilité saisonnière des membres de la NCLRR a continué à décliner, entraînant l'établissement de la communauté de manière plus ou moins permanente.

Les Cris de Little Red River résident maintenant dans trois communautés séparées : Fox Lake, Garden River et John d'Or Prairie. Au moment de la réalisation de cette recherche, la population totale de la nation était approximativement de 3318 membres. Fox Lake est la plus importante des trois communautés avec une population de 1773 résidents dans la réserve. Fox Lake est accessible en été par barge pouvant transporter un seul véhicule pour traverser la rivière de la Paix. En hiver, les trois chemins de glace qui traversent les rivières de la Paix, Wabaska et Little Red sont généralement accessibles à partir du gel, en novembre, jusqu'au dégel, en mars. La plus petite des trois communautés de Little Red River est Garden River. Située approximativement à onze kilomètres à l'intérieur des limites du Parc national Wood Buffalo, la communauté de Garden River compte une population de 483 résidents. L'accès routier à Garden River est possible mais très aléatoire puisque même une faible quantité de précipitations peut entraîner de nombreuses fermetures de routes. John d'Or Prairie est la plus accessible des trois communautés et possède une population de 1062 résidents. John d'Or Prairie est reliée au centre régional de High Level par l'autoroute 58, une route de gravier de 80 kilomètres de longueur qui est maintenue ouverte toute l'année.

Pour la nation crie de Little Red River, la foresterie a pendant longtemps contribué à l'économie locale. À partir du début des années 1950, ses membres ont été embauchés à un petit moulin à scie de propriété non autochtone, détenu par Swanson Lumber et situé dans la communauté de Garden River. Les gens de la communauté étaient embauchés pour récolter, transformer et transporter le bois sur les marchés régionaux. Cet engagement a duré jusqu'à la fin des années 1960 lorsque Swanson Lumber a consolidé ses opérations, incluant le moulin de Garden River, et s'est relocalisée au centre régional de High Level. Cette relocalisation a entraîné la perte de cinquante à soixante emplois occasionnels et à plein temps, anciennement occupés par des Cris de Little Red River. Bien qu'ayant perdu le moulin de Garden River, les dirigeants de la nation ont maintenu un intérêt dans l'industrie forestière et, à compter de 1970, obtenaient de la province l'attribution d'un petit volume de bois destiné à la récolte. Après avoir conclu un partenariat avec un entrepreneur de l'établissement métis de

Paddle Prairie, la Nation a fourni du bois à la compagnie Swanson Lumber jusqu'en 1989, date à laquelle Canadian Forest Products Ltd. (Canfor) achetait le moulin à scie de Swanson Lumber à High Level. Alors que Canfor était propriétaire du moulin, quelques Cris de Little Red River détenaient un emploi dans le secteur de la récolte du bois. Néanmoins, en 1990, Canfor avisait la Nation qu'elle n'achèterait plus de son bois. Pour faire face à cette perte commerciale, la Nation crie établit son propre moulin à scie dans la réserve de John d'Or Prairie. Mais cette entreprise fut de courte durée et fut dissoute après seulement quelques années d'opération. Après l'échec de l'entreprise de sciage de Little Red River, Daishowa-Marubeni International Ltd. achetait les installations de Canfor à High Level et créait une filiale appelée High Level Forest Products pour superviser les opérations d'aménagement. Cette transaction, couplée à de nouveaux progrès dans la mécanisation des opérations de récolte, élimina les quelques emplois que détenaient encore les Cris.

Avec un taux de chômage dépassant les 85 % et avec 80 % de la population ayant moins de 30 ans, les autorités de la nation crie de Little Red River ont multiplié les efforts pour trouver des solutions à leur situation économique désastreuse. Elles entreprirent des discussions avec le gouvernement provincial de l'Alberta dans l'espoir d'élaborer une stratégie de développement économique qui faciliterait son insertion dans les secteurs de l'exploitation des ressources. À travers ces discussions, les autorités de la NCLRR réussirent à négocier des droits pour l'obtention d'une attribution commerciale de bois, laquelle est maintenant détenue par Little Red River Askee (la corporation de développement économique de la nation) et gérée par Little Red River Forest Products Ltd.

En obtenant cette garantie d'attribution, les autorités de la NCLRR pouvaient croire que le projet allait générer des revenus intéressants en provenance des ventes de bois commercial. De plus, cette attribution leur permettrait de gagner une influence considérable dans leurs relations avec les compagnies forestières régionales qui cherchaient à obtenir l'accès à un approvisionnement en bois à long terme. L'industrie devenant, jusqu'à un certain point, dépendante de l'attribution de la NCLRR, Little Red River Forest Products allait peut-être pouvoir exercer une certaine forme d'influence sur l'aménagement de la forêt, l'emploi et la formation des gens de Little Red River. Les autorités qui manquaient d'expertise dans le développement de l'emploi et des affaires voyaient aussi cet arrangement corporatif comme une opportunité pour leurs membres d'acquérir une formation et une expérience qui pourraient ensuite être utilisées pour entreprendre leur propre stratégie de développement corporatif. La Commission royale sur les peuples autochtones avait d'ailleurs recommandé cette approche en soulignant les multiples avantages associés aux partenariats industrie/autochtones, notamment en favorisant l'accès à des niveaux supérieurs de formation et d'emploi et en permettant aux communautés d'obtenir plus de contrôle sur les opérations industrielles (CRPA 1996). Plus récemment, l'Initiative boréale canadienne (IBC 2005) soulignait la nécessité pour l'industrie de travailler en collaboration avec les communautés autochtones pour contribuer au développement des capacités au sein de la population active. Faisant écho à ces recommandations, le gouvernement canadien a encouragé les communautés autochtones et l'industrie à établir des partenariats, notamment pour remédier à certains des conflits qui ont persisté au sujet de l'utilisation des ressources forestières (Anderson 1997). De manière

générale, l'industrie forestière a accepté d'établir des partenariats avec les communautés autochtones tant et aussi longtemps que ces arrangements pouvaient contribuer à assurer à l'industrie l'accès futur à un approvisionnement en bois (Wilson et Graham 2005).

Toutefois, en dépit des relations corporatives que la nation crie de Little Red River entretient maintenant avec les compagnies forestières régionales, ses membres ont eu peu de succès dans le maintien à long terme de l'emploi dans les opérations forestières. De fait, très peu de gains ont été réalisés en matière d'emplois et d'initiatives d'affaires, à l'exception des occasions saisonnières de plantation d'arbres et de contrats de récolte de courte durée. Même si Little Red River Forest Products fut créée pour l'aménagement du bois attribué à la NCLRR, la majorité des opérations forestières continue d'être réalisée par des gestionnaires non autochtones et ne comporte que peu de participation de la part des membres de la NCLRR. Ainsi, en dépit du potentiel économique de leur arrangement, les autorités de la NCLRR n'ont pas pu attirer et maintenir l'intérêt local pour la foresterie comme carrière à long terme ou comme occasion d'emploi. Cette situation a amené les autorités à se questionner sur la pertinence de la foresterie conventionnelle comme option viable pour le développement communautaire. Si la foresterie commerciale demeure l'une des options les plus accessibles, tel qu'on le croit généralement, pourquoi alors les Cris de Little Red River ont-ils choisi de ne pas occuper les emplois ni entreprendre la formation qui aurait pu les amener ultimement à stabiliser leur propre situation économique?

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche a été entreprise dans l'intention de fournir une source d'information pertinente aux autorités de la nation crie de Little Red River. Un éventail de données ont été récoltées selon des méthodes tant quantitatives que qualitatives. Les techniques quantitatives impliquaient des enquêtes semi-dirigées qui furent administrées par six chercheurs communautaires représentant chacune des trois communautés (un homme et une femme pour chacune des communautés). L'échantillon de l'enquête reflétait tant les différences d'âge et de genre que l'historique d'emploi et l'expérience économique et éducative de la population. Certaines sections de l'enquête portaient sur les perceptions locales de la foresterie commerciale, les perceptions concernant les occasions d'emploi découlant de la formation et les barrières qui pouvaient limiter l'embauche ou la poursuite d'un programme de formation. Au total, cent quatre-vingts questionnaires ont été complétés (soixante questionnaires par communauté).

En plus des questionnaires, des entrevues individuelles ont été menées auprès des membres de la nation. En utilisant les techniques d'entrevues semi-dirigées et de questionnaires ouverts, les gens de Little Red River étaient interrogés sur l'adéquation entre les programmes d'emploi en foresterie et les besoins de la communauté. Les Cris de Little Red River avaient-ils l'impression que leur engagement dans les opérations forestières contribuerait à l'autosuffisance de leur communauté et au bien-être individuel? Et, finalement, la foresterie commerciale était-elle compatible avec les valeurs locales? Au total, trente-quatre entrevues ont été menées. Parmi les participants à l'enquête, figuraient les autorités de la NCLRR, certains gestionnaires et membres du personnel de Little Red River Forest Products, des représentants politiques de la nation, des enseignants et administrateurs scolaires, des jeunes âgés

de 14 à 20 ans, des membres de la NCLRR qui avaient été à un moment ou à un autre employés par l'industrie forestière, et des aînés. En plus des entrevues planifiées, de nombreuses conversations ont eu lieu, à l'occasion, avec des membres de la NCLRR pendant les dix-huit mois de la durée de l'étude. Ensemble, ces entrevues et conversations ont fourni un bon aperçu de la manière dont les membres de la communauté perçoivent l'emploi dans l'industrie forestière commerciale et ont permis d'identifier, plus généralement, plusieurs contraintes personnelles, culturelles et économiques qui limitent la participation locale dans les différents secteurs de l'exploitation des ressources naturelles.

Des entrevues informelles ont également été menées avec des représentants de l'industrie. Ces entrevues ont été réalisées pour connaître le point de vue de l'industrie à savoir pourquoi les Cris de Little Red River, et les autochtones en général, ne participent pas pleinement aux opérations forestières. Ces entrevues ont permis d'explorer les habiletés professionnelles nécessaires pour favoriser l'emploi autochtone ainsi que le niveau d'engagement de l'industrie face à l'embauche d'employés autochtones. Un certain nombre d'autres thèmes ont émergé de ces entrevues, incluant les stéréotypes autochtones, l'isolement géographique et social ainsi que la question des droits ancestraux et issus de traités. D'autres méthodes ont été utilisées pendant cette recherche, notamment l'observation participante, l'analyse de contenu et l'analyse institutionnelle ainsi que des mesures non obstructives, par exemple, l'étude des politiques d'embauche de l'industrie et l'analyse de données portant sur l'emploi et sur la formation post-secondaire et professionnelle.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

Au cours de la dernière décennie, le nord de l'Alberta a connu une croissance sans précédent. La communauté de High Level figure parmi les principaux bénéficiaires de ce développement régional et agit maintenant comme le plus important centre de services dans la partie nord de la région de la rivière de la Paix. Avec une population d'approximativement 18 000 résidents, l'exploitation des ressources naturelles constitue le principal moteur économique de la région. Même s'il est prévu que l'exploitation du gaz et du pétrole occupera dans le futur une place plus importante dans l'économie régionale, l'industrie forestière demeure aujourd'hui la principale source régionale d'emploi. Onze entrepreneurs œuvrant dans les secteurs primaires et secondaires de la foresterie opèrent dans la région de High Level. Tolko Industries Ltd. et Footner Forest Products figurent parmi les plus importants acheteurs et producteurs de bois commercial dans la région, chacune opérant des usines de transformation situées à High Level.

Tolko Industries Ltd. est une compagnie forestière privée possédant des installations industrielles et commerciales à travers tout l'ouest du Canada. Tolko produit plus d'un million de pieds-planches² de produits forestiers solides et transformés et plus de 150 000 tonnes par année de papier kraft non blanchi. Établie à Vernon en Colombie-Britannique, Tolko a plus de 1750 employés au Canada. Tolko possède une politique générale d'accès équitable à l'embauche et de maintien des pratiques d'embauche, des assignations de fonctions et des programmes de formation qui sont uniformisés. En s'appuyant sur les qualifications individuelles, cette politique d'embauche favorise le traitement équitable de tous les employés et de tous les postulants à un emploi, sans égard à l'origine nationale, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut marital, les

dysfonctions physiques ou autres facteurs reliés à la performance au travail (Tolko Industry Ltd. 1998). Les exigences de base pour tous les employés de Tolko incluent l'habileté à lire et à écrire ainsi que la capacité à réussir un test de résolution de problèmes sans l'aide d'une calculatrice. Une formation complémentaire en premiers soins et une certification pour l'opération sécuritaire des scies à chaîne sont considérées comme un avantage dans le processus d'embauche. Si ces exigences sont rencontrées, la formation à l'emploi est réalisée sur place et au travail. Après la fin du programme de formation, les noms des candidats potentiels sont placés sur une liste d'employés de remplacement pour une période de trente jours pendant lesquels les candidats doivent être disponibles pour entrer au travail. Après cette période de trente jours, les superviseurs de Tolko évaluent la performance individuelle des candidats pour déterminer s'ils se qualifient pour le statut d'employé permanent.

La politique corporative de Tolko prévoit un « engagement à travailler avec les communautés autochtones et les individus sur la base d'une compréhension, d'un respect et d'une confiance mutuelles, ainsi qu'en s'appuyant sur la reconnaissance des différentes valeurs culturelles et des droits des communautés au sein desquelles Tolko réalise ses opérations » (Tolko Industries Ltd. 1998). La relation qu'entretient Tolko avec les communautés autochtones avoisinantes s'appuie sur un engagement additionnel qui consiste à : 1) s'assurer d'une communication et d'une consultation efficace sur les activités d'aménagement forestier qui se déroulent sur des territoires d'intérêt pour les autochtones; 2) administrer les affaires de manière à soutenir les initiatives intéressantes pour l'intérêt mutuel de toutes les parties; 3) établir et maintenir un processus de consultation pour identifier les occasions favorables et tenter de résoudre tout conflit qui pourrait survenir; et 4) fournir des offres d'emploi et des contrats ouverts aux peuples autochtones conformément à la politique d'accès équitable à l'embauche de Tolko.

En dépit de son engagement à augmenter le pourcentage de travailleurs autochtones dans son usine de transformation, Tolko ne réalise pas de partenariats importants avec la nation crie de Little Red River, ni avec aucune autre communauté autochtone. Évoquant un manque de compétences générales, Tolko est disposée à entreprendre des partenariats à petite échelle jusqu'à ce que les habiletés et les compétences nécessaires soient mieux établies.

Footner Forest Products, une coentreprise mise sur pied par Grant Forest Products et Ainsworth Lumber Inc., est le deuxième plus important acheteur de bois commercial dans la région de la rivière de la Paix. Se spécialisant dans la production de panneaux de particules orientées³, Footner produit approximativement 1,5 million de mètres cubes de fibre annuellement. Les installations de Footner à High Level ont débuté leurs opérations en l'an 2000 et emploient maintenant environ 124 personnes, incluant la main-d'œuvre, l'administration et le personnel. Avant d'ouvrir les installations de High Level, la division des ressources humaines de Footner a reçu plus de 1000 demandes d'emploi pour soixante-dix postes disponibles. Selon l'administration, 18 % des employés sont d'origine autochtone. Néanmoins, Footner a pris l'engagement d'améliorer ce pourcentage et est disposée à combler tout nouveau poste au moulin à scie par une candidature autochtone qui possèdera les compétences nécessaires.

En plus de l'opération des moulins à scie, Footner a exprimé son intention de s'associer à des autochtones dans différents

projets de partenariat. Désignées par Footner comme des *Volume Supply Agreements* (Ententes d'approvisionnement en volume), certaines ententes de partenariat fournissent des occasions d'emploi à long terme (20 ans) dans tous les secteurs des opérations forestières – de la planification à la récolte et aux opérations post-récolte (sylviculture et réclamations). Cependant, avant de prendre de tels engagements à long terme, Footner réitère son besoin réel de travailleurs autochtones entraînés et certifiés dans tous les domaines de l'industrie forestière. À ce jour, ces compétences n'existent pas. En conséquence, la majorité des postes administratifs et des emplois manuels est occupée par un personnel non autochtone.

BARRIÈRES ÉDUCATIVES

Pour les peuples autochtones du Canada, l'éducation a depuis longtemps été jugée essentielle pour soutenir la croissance économique et alléger les nombreuses pathologies sociales associées à la pauvreté (CRPA 1996). L'éducation est considérée par les dirigeants autochtones, non seulement comme un indicateur de développement social, mais comme faisant partie intégrante de l'autonomie et du bien-être individuel. Néanmoins, avec seulement 37 % de la population autochtone des réserves qui détient un diplôme d'études secondaires (Working Group on Aboriginal Participation in the Economy 2001), l'absence de réussite scolaire a été attribuée directement au niveau disproportionnellement élevé de chômage à travers tout le pays (APRC 2002). L'importance de ce problème a été identifiée dans un rapport préparé par l'Aboriginal Forestry Training and Employment Review qui concluait que les faibles niveaux d'éducation et de formation chez les peuples autochtones représentaient le facteur limitant de manière la plus significative la participation des autochtones à l'industrie forestière (Hopwood *et al.* 1993). Selon eux, pour que ces conditions changent, il y a un urgent besoin de forestiers autochtones, gestionnaires de la faune, gestionnaires d'habitats et autres professionnels, techniciens et travailleurs forestiers mieux formés qui soient en mesure d'occuper des emplois clés et des fonctions administratives dans les communautés autochtones (Hopwood *et al.* 1993).

En réponse à ce besoin, le gouvernement fédéral a introduit un certain nombre de programmes conçus pour favoriser le renforcement des capacités au sein de la main-d'œuvre autochtone. Un des efforts les plus significatifs en ce sens a été réalisé à travers le Programme forestier des premières nations. Établi en 1996, ce programme a permis à plus de 5800 autochtones de gagner de l'expérience et des habiletés dans les secteurs professionnels associés aux forêts. Administré par Ressources naturelles Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAINC), le Programme forestier des premières nations possède un budget annuel de cinq millions de dollars voué spécifiquement à l'amélioration des capacités des premières nations à opérer et à participer aux initiatives de développement liées à la forêt (NAFA 2000). L'engagement du Canada envers ce programme est, de plus, réitéré dans la Stratégie nationale sur les forêts (2003-2008) qui réclame du financement fédéral additionnel pour soutenir le développement des capacités des autochtones dans le secteur forestier (CCMF 2003).

Les universités et collèges canadiens ont aussi reconnu le rôle important, mais pas encore accompli, que les peuples autochtones auront vraisemblablement à jouer dans l'aménagement des forêts du Canada. Ces institutions font des efforts

Évolution du nombre d'autochtones au Canada détenant une expertise en foresterie*

NIVEAU DE FORMATION	1991-1994	2003
Diplôme de doctorat	0	3
Forestiers professionnels certifiés	3	17
Forestiers professionnels	6	40
Techniciens forestiers	n.d.**	287

* Adapté de Parsons et Prest (2003).

** Donnée non disponible.

pour mieux rencontrer les besoins des étudiants autochtones (Smith 2002). Certains programmes collégiaux permettant aux élèves autochtones d'obtenir un diplôme ou un certificat de technicien forestier, en une ou deux années d'études, ont obtenu un succès important en ce qui a trait au taux de diplomation. Le programme d'études collégiales du Nicola Valley Institute of Technology en Colombie-Britannique figure parmi les meilleurs exemples du genre pour la réussite scolaire, avec plus de cent trente-sept étudiants autochtones ayant complété une formation depuis 1989 (Smith 2002).

Néanmoins, en dépit des efforts gouvernementaux et universitaires, il reste que seul un faible nombre d'étudiants autochtones ont complété avec succès des formations en foresterie et dans d'autres programmes d'aménagement des ressources naturelles. En effet, les données compilées par le MAINC révèlent que, depuis 1996, seulement 440 étudiants autochtones ayant entrepris des formations post-secondaires, soit moins de 2 % d'entre eux, étaient inscrits dans des programmes d'aménagement des ressources naturelles (NAFA 2000). Des chiffres plus récents compilés par Parsons et Prest (2003) suggèrent que, bien que des progrès aient été réalisés, les professionnels autochtones engagés dans le secteur forestier demeurent sous-représentés (voir tableau).

Alors que les raisons qui expliquent ces faibles taux de réussite varient et que les solutions demeurent hors de portée, les membres de la nation crie de Little Red River attribuent leurs propres échecs à l'absence de programmes d'éducation et de formation disponibles localement. Incapables d'obtenir une formation locale, les membres des communautés doivent quitter la maison et, avec le peu de ressources financières dont ils disposent, se reloger dans des centres régionaux pour des périodes prolongées. Ces exigences entravent de manière importante le succès des étudiants en provenance de Little Red River; en plus des défis normaux associés à la réussite académique, les autochtones sont confrontés aux pressions sociales locales. En effet, plusieurs sont accusés de s'éloigner d'un conjoint, de la famille et des amis pour poursuivre une formation ou obtenir un emploi à l'extérieur de la communauté. Bien que les étudiants puissent bénéficier d'un support important de la part de la famille et des amis au début de leur projet, les étudiants de Little Red River et les administrateurs scolaires ont signalé qu'ils feraient éventuellement face au ressentiment de leurs pairs pour avoir quitté leur communauté. Lors du retour à la maison pour les fins de semaine, les congés et les vacances d'été, les étudiants sont parfois l'objet de ridicule et d'aliénation de la part de leurs pairs. Même si la

motivation personnelle peut aider à dépasser plusieurs de ces défis, il arrive souvent que ces pressions sociales entraînent l'abandon des études. Néanmoins, ces expériences ne sont pas propres à Little Red River. Par exemple, des recherches menées par Natcher *et al.* (2005) ont montré que parmi les jeunes autochtones de l'Alaska et du Yukon, il y a souvent réticence à quitter la communauté, en raison des pressions sociales qui émergent au moment du retour à la maison.

Pour tenir compte de ces contraintes, la nation crie de Little Red River a entrepris de fournir localement des programmes d'éducation post-secondaire et de formation professionnelle par des technologies d'enseignement à distance. Les étudiants de la nation ont l'occasion de s'inscrire localement dans des programmes de formation ou de suivre des cours d'appoint fournis par le Kayas Cultural College. Ces cours peuvent faciliter la transition vers d'autres collèges régionaux ou programmes de formation. Le Kayas Cultural College a le mandat de fournir une éducation post-secondaire aux adultes et a obtenu une accréditation par l'établissement privé Institutions Branch of Alberta Learning, devenant ainsi le premier collège canadien à s'appuyer sur la vidéo-conférence. Élaborée en partie pour surmonter les obstacles géographiques associés à l'éducation post-secondaire, l'éducation à distance s'est souvent avérée plus gagnante non seulement pour ce qui est de retenir les étudiants jusqu'au terme de leurs études, mais aussi pour retenir ensuite les diplômés dans leur communauté d'origine (Wall et Owen 1992). Cela se confirme également pour les étudiants de Little Red River où, selon les administrateurs du Kayas Cultural College, le succès a été beaucoup plus important que pour les quelques étudiants qui se sont inscrits dans des programmes d'éducation ou de formation à l'extérieur de leur communauté.

Cela dit, les étudiants de Little Red River et les administrateurs scolaires remarquent que l'éducation et la formation à distance ne sont pas sans présenter leurs propres défis. Par exemple, plusieurs membres de la nation qui sont ciblés pour l'éducation à distance mais qui n'ont pas les pré-requis nécessaires ou ont une histoire d'échec scolaire, n'ont souvent pas l'intérêt à long terme ou la motivation voulue pour compléter de tels programmes. De plus, la majorité de ceux qui souhaitent s'inscrire dans des programmes d'éducation ou de formation à distance étant admis en tant qu'étudiants adultes, des cours préparatoires sont souvent nécessaires pour renforcer leurs compétences académiques en mathématiques et en anglais ainsi que leurs habiletés en écriture. Dans de tels cas, ces étudiants ont eu besoin de plus d'interaction individuelle directe avec les enseignants et les tuteurs que ce qui pouvait être offert à distance. Les programmes d'éducation à distance tendent aussi à être impersonnels et unidimensionnels, et ces caractéristiques se sont révélées incompatibles avec les approches d'apprentissage par observation qui semblent préférées par les étudiants autochtones (Wall et Owen 1990). Cela serait également le cas pour les étudiants de Little Red River qui ont montré une certaine résistance à prendre pleinement avantage de la technologie associée à l'enseignement à distance. En conséquence, plusieurs des membres de la communauté qui étaient ciblés pour des programmes de formation en foresterie et autres secteurs professionnels n'ont pu bénéficier de l'éducation à distance.

BARRIÈRES ÉCONOMIQUES

Les obstacles associés à une éducation et à une formation adéquates représentent des enjeux importants en relation avec une plus grande participation des autochtones dans l'industrie

forestière. Néanmoins, la croyance populaire voulant que les efforts consacrés à une formation appropriée reçue dans la réserve ou à l'extérieur ne mèneront pas nécessairement à un emploi dans le futur, représente un obstacle encore plus important. Au cours de nos discussions avec les Cris de Little Red River, il est devenu évident que s'ils croient que l'éducation et la formation ne se concluront pas par un emploi, peu de gens sont disposés à prendre un tel engagement. Ces perceptions sont apparues assez clairement dans les résultats de notre enquête, où 82 % des répondants croyaient qu'ils n'amélioreraient pas leur situation d'emploi, quel que soit leur niveau de formation. Selon les administrateurs scolaires, le manque généralisé d'emploi local a fait que peu de membres de la nation avaient la motivation nécessaire pour poursuivre des études ou pour compléter une formation professionnelle. Malheureusement, ces perceptions sont sans doute assez justes. Les recherches menées par Drost (1994) et par Walters *et al.* (2004) indiquent qu'il n'y a pas de preuve démontrant que la formation professionnelle ou l'éducation post-secondaire se soldent par de plus hauts niveaux d'emploi dans les réserves : le fait de détenir un diplôme d'une école de métier ou d'un collège augmente en effet de 22 % la probabilité de chômage dans les réserves (Drost 1994). La formation professionnelle étant conçue pour fournir des habiletés professionnelles spécifiques, les diplômés qui se retrouvent dans des emplois non reliés à leur spécialisation peuvent être découragés d'avoir investi tant d'efforts pour acquérir des compétences qui ne sont pas utilisées (Drost 1994). En conséquence, la probabilité que les hommes autochtones qui détiennent un diplôme d'une école de métier ou d'un collège soient sans emploi est beaucoup plus importante que pour les hommes qui détiennent uniquement un diplôme d'école secondaire (Walters *et al.* 2004). En raison des possibilités d'emploi qui sont limitées, les autochtones qui détiennent un diplôme professionnel rencontrent des difficultés considérables à s'assurer un travail dans la réserve, même à temps partiel.

Les possibilités d'emploi dans la réserve étant limitées, plusieurs membres des communautés autochtones souffrent des conséquences néfastes de la pauvreté. Cela constitue un facteur important à l'échelle nationale, sachant que 20 % des résidents canadiens dans les réserves gagnent aussi peu que deux mille dollars par année et que plus de la moitié des résidents des réserves gagnent moins de dix mille dollars annuellement (IBC 2005). Ces conditions laissent peu de temps, d'argent ou d'énergie pour entreprendre un programme de formation, même lorsque de telles occasions se présentent. Pour les autochtones de Little Red River, les facteurs associés à la pauvreté tels qu'un manque de moyens de transport ou des difficultés liées à la garde des enfants, de même qu'une santé générale déficiente, représentent des contraintes importantes qui limitent l'engagement dans les programmes de formation et d'emploi. Par exemple, alors que la période probatoire de trente jours pour une embauche chez Tolko est adéquate pour les résidents de High Level, cette politique a limité (sinon complètement annulé) la possibilité pour les Cris de Little Red River qui résident dans les réserves d'obtenir un emploi dans les opérations du moulin à scie. En raison de l'embauche qui se fait sur appel, les employés potentiels doivent s'engager à demeurer à High Level (ou dans la région immédiate) dans l'espoir d'être appelés pour être embauchés en probation. En l'absence de garanties d'emploi ou de garanties financières, un tel engagement représente un risque considérable pour ceux qui quittent leur communauté sans autre source de soutien

social ou économique. Alors que seuls quelques individus de Little Red River ont choisi de demeurer à High Level, la plupart sont retournés à la maison après seulement une courte période de temps. Cette situation a, de plusieurs façons, renforcé le sentiment d'isolement que certains éprouvent par rapport à leur situation socio-économique actuelle (Blanchet-Cohen 2007).

BARRIÈRES CULTURELLES

Alors que les barrières éducatives et économiques mentionnées précédemment ont, de plusieurs façons, limité la participation des Cris de Little Red River dans la foresterie commerciale, ceux-ci sont néanmoins activement engagés dans les secteurs informels ou de subsistance de la production forestière. En effet, des recherches parallèles ont permis de déterminer que les membres de la NCLRR récoltent approximativement 80 000 kg de nourriture sauvage par année (Nelson *et al.* 2005). Ces ressources forestières ont une valeur de remplacement qu'on estime de manière conservatrice à plus de deux millions de dollars en production annuelle (Nelson *et al.* 2005). En plus des ressources fauniques, les gens de Little Red River récoltent un vaste éventail de produits forestiers non ligneux tels que les petits fruits et les plantes et écorces utilisées à des fins alimentaires et médicinales. Les produits forestiers non ligneux contribuent aussi à une production artisanale réalisée à petite échelle qui peut générer des revenus additionnels pour les membres des communautés. Ces petits revenus sont particulièrement importants pour les familles qui ont un accès limité à des occasions de revenus salariés. En plus de l'apport économique que les ressources de subsistance génèrent dans les communautés de Little Red River, la valeur sociale de ces ressources est non négligeable pour le maintien de la vitalité culturelle et pour le bien-être de ces populations. En s'appuyant sur le travail coopératif, la responsabilité économique collective et le partage mutuel des ressources, l'économie de subsistance continue à représenter un moyen privilégié de production pour la plupart des autochtones de Little Red River. Considérée dans son ensemble, la valeur économique et sociale générée par la production de subsistance dépasse de beaucoup tout gain monétaire direct que ceux-ci pourraient recevoir de la foresterie commerciale.

En dépit de la signification économique et culturelle de la production de subsistance, la plupart des tentatives pour renforcer l'économie de la nation repose sur l'extraction commerciale des ressources naturelles. En accélérant la croissance économique à travers les secteurs industriels modernes (foresterie, pétrole/gaz), plusieurs croient que les gens de Little Red River bénéficieront plus directement d'un accès à l'emploi et à des infrastructures communautaires, à travers l'acquisition de compétences « modernes ». Cela a manifestement été le modèle endossé par l'industrie forestière qui a depuis longtemps argué que sa croissance économique entraînerait, par ricochet, des retombées pour les communautés autochtones. Malgré ces promesses, les bénéfices globaux de l'industrie forestière pour la nation crie de Little Red River se sont avérés limités. Les quelques emplois créés dans ce secteur l'ont été sur une base temporaire, et dans l'esprit des autochtones, les impacts écologiques associés à ces activités industrielles vont persister et perturber leur économie de subsistance – qu'ils jugent par ailleurs plus fiable.

Si l'on attribuait à la production de subsistance un statut qui ressemble, de près ou de loin, à celui du secteur industriel des ressources naturelles, d'un point de vue économique ou social,

il y aurait probablement beaucoup moins de discussions sur l'intérêt des Cris de Little Red River pour la foresterie commerciale. Néanmoins, le fait que de telles discussions se poursuivent semble suggérer que la doctrine de l'inévitable continue de prévaloir, alors que la plupart des gens croient que l'économie de subsistance des gens de Little Red River, et des communautés autochtones en général, est en voie d'extinction, sinon déjà disparue. Alors qu'il est vrai que les Cris ont fait face à des changements profonds depuis leur établissement plus ou moins permanent dans les réserves, ce serait une erreur de considérer leur sédentarisation comme une indication de leur volonté de remplacer la production de subsistance par le travail salarié. Les changements qui s'opèrent au sein de l'économie de la NCLRR sont davantage le reflet de l'industrialisation de leur territoire traditionnel et des changements qui affectent continuellement les activités de subsistance.

Je crains pour l'avenir de mes enfants car nos ressources naturelles sont détruites par l'économie industrielle. On peut voir les dommages dans la nature. (Un Cri de Little Red River)

L'environnement change à cause des activités industrielles. (Un Cri de Little Red River)

Les générations futures auront très peu d'expérience en nature à cause de la coupe forestière qui est excessive. (Un Cri de Little Red River)

Au cours de cette recherche, on nous a souvent dit qu'il était faux de prétendre que les Cris de Little Red River veulent naturellement participer aux activités de l'industrie forestière parce que leur territoire est situé dans la forêt boréale. Ce faisant, quelqu'un pourrait faire la même supposition erronée que les Gwich'ins de l'Alaska et du Canada seraient attirés par des professions en géologie pour être engagés dans le forage du pétrole effectué dans l'Arctic National Wildlife Refuge. À partir de ce que nous avons appris de plusieurs Cris de Little Red River, la réponse est négative. La valeur qui est attribuée à la forêt n'implique pas l'extraction de bois, mais plutôt la poursuite d'un mode de vie qui implique la production de subsistance – car c'est cette forme d'utilisation de la forêt qui demeure au centre de la culture et de l'identité cries. En raison du fait que l'industrie forestière est perçue par plusieurs comme étant à l'opposé de la production de subsistance, et par le fait même du mode de vie cri, les gens de Little Red River accordent peu de valeur sociale à l'obtention d'une éducation, d'une formation ou d'un emploi dans le domaine de l'industrie forestière. En conséquence, ce qui peut apparaître comme un manque de compétences, et que l'on croirait pouvoir résoudre par la formation et l'éducation, traduirait en réalité une situation où les objectifs personnels sont en conflit, principalement en raison des différences culturelles. Néanmoins, les Cris de Little Red River ont également mentionné que si leur territoire traditionnel continuait à être transformé par l'industrialisation, modifiant ainsi leur économie forestière informelle, il est probable qu'ils auront peu d'autres solutions que de participer davantage à l'industrie forestière et à l'exploitation subséquente de leurs propres terres.

CONCLUSION

Cette recherche nous a permis d'étudier pourquoi les communautés autochtones ne réussissent pas à bénéficier davantage de l'industrie forestière canadienne. En travaillant avec la nation crie de Little Red River, nous avons identifié un

certain nombre d'obstacles qui, réunis, empêchent les communautés autochtones de bénéficier des avantages qui pourraient potentiellement découler de leur relation avec les compagnies forestières régionales. Nos conclusions nous ont permis d'identifier les obstacles suivants : un faible niveau d'éducation et de formation au sein des jeunes de la nation crie de Little Red River ; des défis interculturels associés à la formation et à l'éducation offertes à distance ; des occasions d'emploi dans les réserves qui sont limitées ; les pressions sociales altérant les relations avec les amis et la famille en situation de formation ou d'emploi à l'extérieur de la communauté ; les conséquences de la pauvreté et l'inaptitude à saisir les occasions offertes. En plus de ces obstacles importants, nous avons aussi appris que les Cris de Little Red River attribuent une faible valeur sociale à l'industrie forestière et que cela constitue l'un des plus importants facteurs qui empêche leur engagement dans les opérations forestières. En effet, on observe chez ces gens une résistance considérable à entreprendre une formation et à chercher un emploi dans l'industrie forestière parce que ce secteur industriel, tel qu'opéré de manière conventionnelle, est perçu par plusieurs comme étant incompatible avec d'autres usages de la forêt, principalement la production de subsistance.

En dépit de ces obstacles, le Canada s'est engagé à aménager ses forêts de manière durable (voir PNUF 1992). Cela comprend l'engagement que les autochtones qui vivent en forêt pourront continuer à profiter des avantages dont ils ont toujours bénéficié concernant l'utilisation de la forêt. En particulier, l'Énoncé des Nations unies sur les principes de gestion des forêts statue que des conditions appropriées devraient permettre aux peuples autochtones de bénéficier des intérêts économiques associés à l'utilisation de la forêt, de saisir des occasions d'entreprendre des activités de développement économique et d'être en mesure d'assurer leur subsistance et leur bien-être à partir de la forêt (UNCED 1992). Malgré ces engagements internationaux, la nation crie de Little Red River n'a que peu bénéficié de l'économie forestière commerciale du Canada. Bien que de nouvelles approches aient récemment vu le jour en matière de restructuration de leur relation avec l'industrie forestière (par ex. à travers les partenariats), les Cris de Little Red River continuent d'être exclus des occasions d'affaires, ou au mieux, sont confinés à des emplois mal payés et temporaires. En conséquence, plusieurs d'entre eux éprouvent des difficultés considérables à s'assurer le plus modeste niveau de subsistance. Le fait que les Cris de Little Red River ne réussissent pas à capitaliser sur les occasions commerciales et perdent également l'accès à leurs territoires et à leur économie forestière informelle complique également la situation. Alors que les enjeux sont complexes et ne se solutionnent pas facilement, le gouvernement est néanmoins obligé de travailler avec la nation crie de Little Red River pour créer des conditions qui lui permettront de tenir un rôle légitime dans l'aménagement et l'utilisation de la forêt. Jusqu'à ce que cela se réalise, il est probable que les Cris de Little Red River continueront à être marginalisés face aux économies forestières canadiennes, qu'elles soient de nature formelle ou informelle.

Notes

1. Selon le Conseil canadien des ministres des Forêts, une communauté est considérée comme étant dépendante de la forêt lorsque plus de 50 % de son assise économique est générée par le secteur forestier (CCMF 2000 : 97).

2. Le « pied-planche » est une mesure courante en foresterie qui représente l'équivalent d'une planche de 12 po de longueur sur 1 po de largeur et 1 po d'épaisseur.
3. Ces panneaux de bois sont communément appelés « OSB » pour « Oriented Strand Board ».

Ouvrages cités

- AHRDCC (Aboriginal Human Resource Development Council of Canada), 2001 : *A Human Resource Management Model to Increase Aboriginal Participation in the Forestry Sector*. Aboriginal Human Resource Development Council of Canada, Ottawa.
- ANDERSON, Robert B., 1997 : « Corporate/Indigenous Partnerships in Economic Development: The First Nations in Canada ». *World Development* 25 (9) : 1483-1503.
- APRC (Aboriginal Policy Research Council), 2002 : « Concluding Plenary Speech ». Communication présentée par Jerry White à l'Aboriginal Policy Research Conference, novembre, Ottawa.
- BLANCHET-COHEN, Natasha, 2007 : *Environmental Health in the Little Red River Cree Nation*. Captus Press, Concord, Ontario, [à paraître].
- CCMF (Conseil canadien des ministres des Forêts), 2000 : *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts au Canada : Bilan national, 2000*. Conseil canadien des ministres des Forêts, Ottawa.
- , 2003 : *Stratégie nationale sur la forêt (2003-2008) – Une forêt durable : l'engagement canadien*. Conseil canadien des ministres des Forêts, Ottawa.
- CRPA (Commission royale sur les peuples autochtones), 1996 : *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, vol. 2 : Une relation à redéfinir*. Gouvernement du Canada, Groupe Communication, Ottawa.
- DROST, Helmer, 1994 : « Schooling, Vocational Training and Unemployment: The Case of Canadian Aboriginals ». *Canadian Public Policy* 20(1) : 52-65.
- HOPWOOD, A., J. MACTAVISH, A. MOAR, G. SCOTT et P. SMITH, 1993 : *Aboriginal Forestry Training and Employment Review (AFTER): Phase I Final Report*. National Aboriginal Forestry Association, Ottawa.
- IBC (Initiative boréale canadienne), 2005 : *L'Enjeu boréal : Assurer l'avenir de la région boréale du Canada*. Initiative boréale canadienne, Ottawa.
- NAFA (National Aboriginal Forestry Association), 2000 : *Aboriginal-Forest Sector Partnerships: Lessons for Future Collaboration*. NAFA, Ottawa.
- NATCHER, David C., S. HALEY, G. KOFINAS et W. PARKER, 2005 : « Effective Local Institutions for Collective Action in Arctic Communities ». *Northern Review*, Summer/Winter: 259-273.
- NELSON, Mark, D. C. NATCHER et C. G. HICKEY, 2005 : « Social and Economic Barriers to Subsistence Harvesting in Aboriginal Communities ». *Anthropologica* 47(2) : 289-301.
- PARSONS, Reginald, et G. PREST, 2003 : « Aboriginal Forestry in Canada ». *The Forestry Chronicle* 79(4) : 779-784.
- PNUE (Programme des Nations unies sur l'environnement), 1992 : « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ». *Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement*, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin.
- SMITH, Peggy, 2002 : « Aboriginal Peoples and Issues in Forestry Education in Canada: Breaking New Ground ». *The Forestry Chronicle* 78(2) : 250-254.
- TOLKO INDUSTRIES LTD., 1998 : *Tolko Corporate Policy Manual*. Tolko Industries Ltd, Vernon, British Columbia.
- UNCED (United Nations Conference on Environment and Development), 1992 : *Non-legally Binding Authoritative Statement of Principles for a Global Consensus on the Management, Conservation and Sustainable Development of All Types of Forests*, vol. III. Sommet de la Terre, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin. Disponible en ligne: http://www.un.org/documents/ga/conf151/aj_aconf15126-3annex3.htm (site consulté le 5 février 2007).
- WALL, Denis, et M. OWEN, 1992 : *Distance Education and Sustainable Community Development*. Canadian Circumpolar Institute and Athabasca University Press, Edmonton, Alberta.
- WALTERS, David, J. WHITE et P. MAXIM, 2004 : « Does Postsecondary Education Benefit Aboriginal Canadians? An Examination of Earnings and Employment Outcomes for Recent Aboriginal Graduates ». *Canadian Public Policy* 30(3) : 283-300.
- WILSON, Jake, et J. GRAHAM, 2005 : *Relationships Between First Nations and the Forest Industry: The Legal and Policy Context*. Rapport présenté à la National Aboriginal Forestry Association et à la Forest Products Association of Canada. Institute on Governance, Ottawa.
- WORKING GROUP ON ABORIGINAL PARTICIPATION IN THE ECONOMY, 2001 : *Strengthening Aboriginal Participation in the Economy. A Report prepared for the Federal-Provincial/Territorial Ministers of Aboriginal Affairs and Northern Development*. Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Ottawa, Ontario. Disponible en ligne : <http://www.gov.mb.ca/ana/pdf/sape.pdf> (site consulté le 5 février 2007).